



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Doubs

Aisance Aquatique

2022-2023

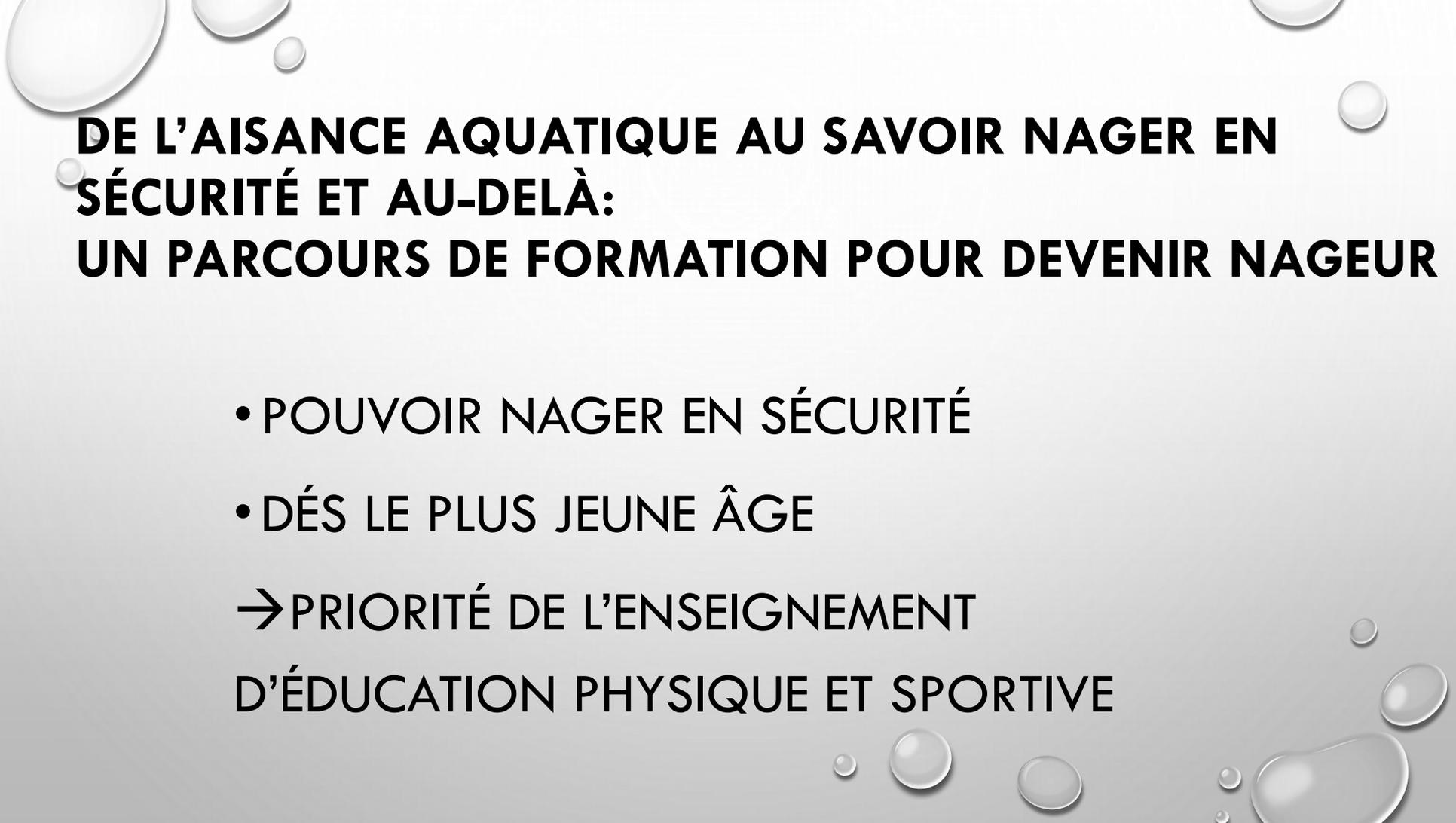
1. La contribution de l'école à « l'aisance aquatique » et au « savoir- nager » en sécurité

Le contexte

Le triste bilan des noyades....

- ❑ 1000 décès par an en moyenne
 - ❑ 1^{ère} cause de mortalité chez les moins de 25 ans
 - ❑ Une forte augmentation chez **les moins de 6 ans** qui **représentent 25% des noyés !**
-

... et, dans la majorité des cas, des écoliers qui font leur premier cycle « piscine » à 7 ans voire plus tard !



DE L' AISANCE AQUATIQUE AU SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ ET AU-DELÀ: UN PARCOURS DE FORMATION POUR DEVENIR NAGEUR

- POUVOIR NAGER EN SÉCURITÉ
 - DÉS LE PLUS JEUNE ÂGE
- PRIORITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le cadre institutionnel : une réforme gouvernementale...

Référence éducation nationale :
Arrêté , Décret et Note de service du
28 février 2022

Les définitions

- **L'aisance aquatique (AAQ) / 4-6 ans**
 - **Le savoir-nager en sécurité (SNS) 7-12 ans**
-

LE CURRICULUM

MS , GS, CP

CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 6ème

Palier 1
AAQ

Palier 2
AAQ

Palier 3
AAQ

Savoir Nager en Sécurité

Natation

Adaptabilité au rythme de l'élève !

Attestation de savoir-
nager en sécurité

2. « Aisance Aquatique et Savoir-Nager en Sécurité »

La politique départementale

Volonté de l'IA-DASEN d'associer les établissements de bain ainsi que les collectivités territoriales et les écoles à la mise en œuvre de l'aisance aquatique et du savoir nager en sécurité

Formation progressive des différents acteurs

....mise en œuvre dès **septembre 2022**

La mise en œuvre

- Module **Aisance Aquatique** en stage massé, en grande profondeur, sans matériel de flottaison, en classe entière, un temps de pratique à respecter (8 séances de 40')
 - Module **Savoir-Nager en Sécurité**
-



- **Palier 1** : entrer, se déplacer en immersion complète et sortir.
 - **Palier 2** : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter, regagner le bord et sortir.
 - **Palier 3** : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface.
-

Entrer seul
dans l'eau

Sortir seul de
l'eau

PALIER 1
Observables

Immerger
complètement la
tête

Se déplacer en
immersion le
long du bord

Avec ou sans
saut

Toucher le fond avec les
pieds (prof. 1m40)

PALIER 2
Observables

Se laisser remonter
(remontée passive)

Regagner le bord

Basculer dans l'eau
par le haut du corps

Parcourir 10 mètres
sans appui au bord

Glisser sous
l'eau plusieurs
mètres

PALIER 3
Observables

Pivoter dans l'eau

S'allonger sur le
ventre et/ou sur le dos

3. Mise en œuvre de l'aisance aquatique

A / ORGANISATION DES APPRENTISAGES

**LES AXES INCONTOURNABLES DU PARCOURS DE FORMATION
POUR DEVENIR NAGEUR, AU NIVEAU DÉPARTEMENTALE**

- *POUR LE CHOIX DES NIVEAUX DE CLASSES DU CYCLE 1, MS ET GS SONT EN PRIORITÉ RETENUS, À RAISON DE 2 MODULES CONSÉCUTIFS RÉPARTIS SUR 2 ANNÉES. UN 3ÈME MODULE EST PROPOSÉ EN **CM1**, POUR PERMETTRE L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN ET **L'ACCÈS AU** « SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ» ET FAVORISER LA CONTINUITÉ AVEC LE COLLÈGE.*

B / LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AISANCE AQUATIQUE

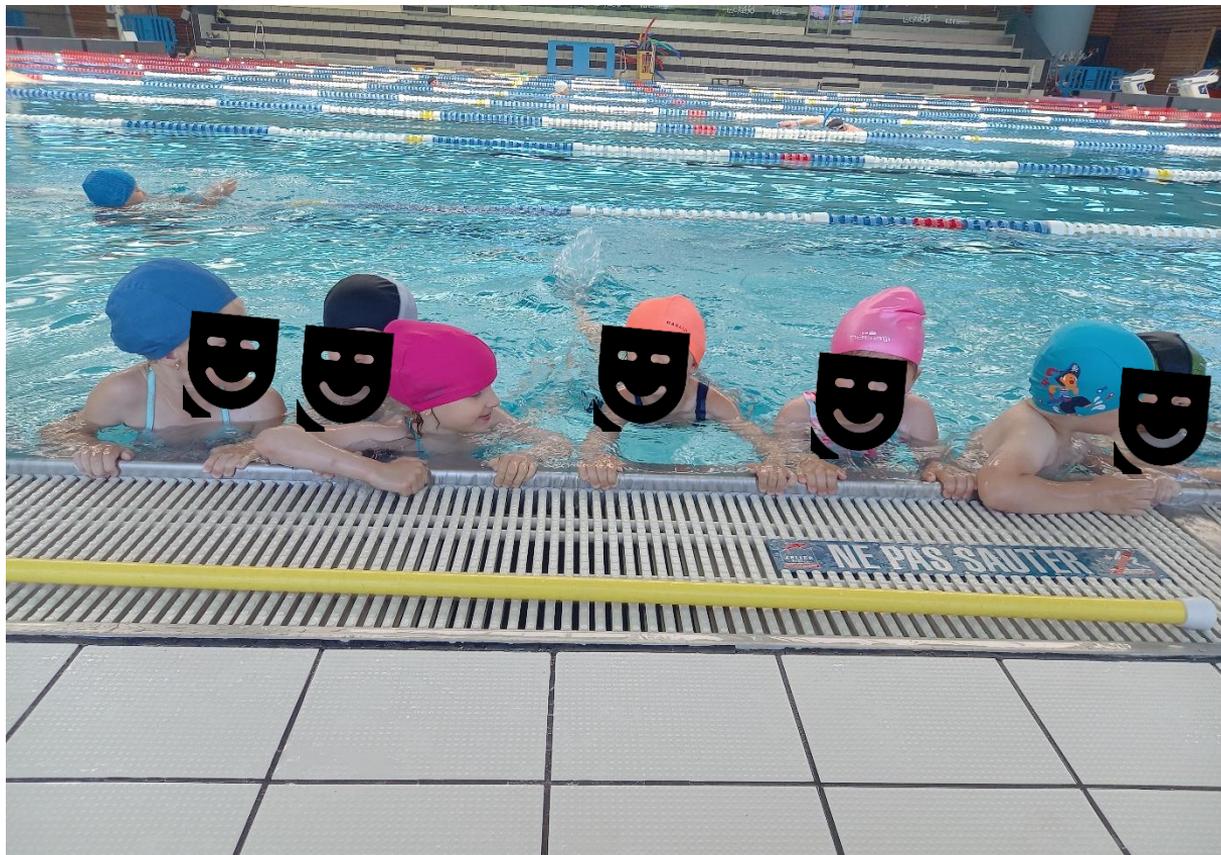
- stage massé en grande profondeur (> 1m30)
 - sans matériel de flottaison, avec très peu de matériel pédagogique
 - tout le groupe en même temps
 - VALORISATION de ce qu'expérimentent les élèves
 - avec une pédagogie très peu interventionniste, en respectant le rythme de l'enfant (interaction)
-

42

	créneaux Horaire	Lieu repas	AM		PM
42	1.1 BETHONCOURT L.MICHEL+La FONTAINE	X	2		3
	1.2 BETHONCOURT N.MANDELA CE1 (26)				
	1.3 GRAND-CHARMONT D.JEANNEY CP1 (23)	Hall des sports	1		
	1.4 GRAND-CHARMONT D.JEANNEY CP (23)				
	1.5 ROSIERES S/ BARBECHE CP/CE1 (16)	la cité O	3		
	1.6 VALONNE CE2/CM1/CM2 (21)				
50	2.1 BETHONCOURT V.HUGO GS (25)	X	1		2
	2.2 BETHONCOURT N.MANDELA CE1 (25)				
	2.3 BETHONCOURT L PERGAUD GS (19)	X	2		
	2.4 GRAND-CHARMONT P CURIE (24)				
	2.5 DAMPIERRE S/ DOUBS MS/GS (22)	Collèg e Soch aux	3		
	2.6 GOUX-LES-DAMBELIN CE1/CE2 (25)				
		sauf jeudi			

PLANNING périodes massées

	créneaux matin		
	1	9h00	9h40
	2	9h45	10h25
	3	10h30	11h10
	Créneaux après-midi		
	1	13h30	14h10
	2	14h15	14h55
	3	15h00	15h40



C / L'ENCADREMENT

- DANS L'ESPACE AQUATIQUE « LA CITÉD'O » :

Classes d'écoles élémentaires	Le professeur des écoles	Un maitre nageur sauveteur (MNS)	
Classes comprenant des élèves de Maternelle	Le professeur des écoles	Un maitre nageur sauveteur (MNS)	Un maitre nageur sauveteur (MNS) supplémentaire

- LA SURVEILLANCE SERA ASSURÉE PAR :

Surveillance	Espaces utilisés
1 MNS	Bassin Sportif

ABSENCES DES ENSEIGNANTS

- SI LE PE N'EST PAS REMPLACÉ, LA CLASSE NE SE REND PAS À LA PISCINE. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRÉVIENT LE TRANSPORTEUR ET LA PISCINE. SI LE TRANSPORT CONCERNE LES DEUX CLASSES D'UNE MÊME ÉCOLE L'UNE DES CLASSES PEUT SE RENDRE À LA PISCINE. IL NE FAUDRA DONC PRÉVENIR QUE LA DIRECTION DU CENTRE AQUATIQUE DE CETTE ABSENCE. BIEN SÛR LA FACTURATION CORRESPONDRA À UNE SEULE CLASSE POUR CE JOUR-LÀ.
- NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES RESPONSABLES :
- DAMIEN BUGNON, DIRECTEUR DU CENTRE AQUATIQUE : 03.81.32.90.29 / 07.89.23.01.33
- NICOLAS GHERABI, ADJOINT DE DIRECTION : 03.81.32.90.28 / 07.89.23.01.26
- • SI LE PE EST REMPLACÉ, LA CLASSE SE REND À LA PISCINE.

ABSENCES DES MNS

- SI LE MNS N'EST PAS REMPLACÉ, LE DIRECTEUR OU SON ADJOINT PRÉVIENT L'ÉCOLE OU L'ENSEIGNANT CONCERNÉ AVANT LE DÉPART DE LA CLASSE DE L'ANNULATION DE LA SÉANCE POUR UNE SEULE CLASSE; IL APPARTIENT À L'ÉCOLE DE DÉCIDER DE LA CLASSE CONCERNÉE.
- SI LE MNS N'EST PAS REMPLACÉ ET LA CLASSE DÉJÀ PRÉSENTE DANS LES LOCAUX DU CENTRE AQUATIQUE OU EN TRANSIT, DEUX SCHÉMAS SONT PROPOSÉS : (LA DEUXIÈME CLASSE NON CONCERNÉ PAR L'ABSENCE DU MNS FONCTIONNE COMME CELA A ÉTÉ PRÉVU DANS LE PLAN D'ORGANISATION : ½ CLASSE AVEC SON ENSEIGNANT ET AUTRE ½ CLASSE AVEC MNS)
 - IL S'AGIT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE ET SANS POSSIBLE ANTICIPATION DE LA PART DE LA DIRECTION DU CENTRE AQUATIQUE.
IL EST PROPOSÉ À L'ENSEIGNANT DE TRAVAILLER AVEC UN ½ GROUPE CLASSE SUR UNE SÉANCE DE 20MIN ET CELA POUR CHACUN DES ½ GROUPE.
 - AFIN D'ÉVITER PLUSIEURS ANNULATIONS DE SÉANCE POUR UNE MÊME CLASSE ,SI **DISPONIBILITÉ DU DIRECTEUR DU CENTRE :**
 - UN ½ GROUPE CLASSE PRIS EN CHARGE PAR L'ENSEIGNANT
 - UN ½ GROUPE PRIS EN CHARGE PAR UN ÉDUCATEUR SPORTIF AGRÉÉ (DAMIEN BUGNON)

4. L'équipe : les rôles de chacun

L'ENSEIGNANT

RESPONSABLE DU PROJET PÉDA
DE LA CLASSE
RESPONSABLE D'UN GROUPE
(ENSEIGNEMENT ET SÉCU)

LE MAÎTRE- NAGEUR

RESPONSABLE D'UN GROUPE
(ENSEIGNEMENT ET SÉCU)

LE MNS OU LE BNSSA

RESPONSABLE DE LA
SURVEILLANCE DU BASSIN

L'ACCOMPAGNATEUR

AIDE À LA VIE COLLECTIVE
(VESTIAIRES, DOUCHES,
TOILETTES...)

note de service du 28/02/2022

→ NE PEUT PAS ENSEIGNER !

→ NE PEUT PAS ENSEIGNER

ACCOMPAGNEMENT

- LES AESH ACCOMPAGNENT UNIQUEMENT L'ÉLÈVE OU LES ÉLÈVES (AESH CO) DONT ILS ONT LA CHARGE (PPS OU PAI). ILS NE SONT PAS COMPRIS DANS L'ENCADREMENT ET PEUVENT SE RENDRE DANS L'EAU SI BESOIN.
- LES ACCOMPAGNATEURS AIDENT AU DÉSHABILLAGE ET À L'HABILLAGE DES ÉLÈVES. UN PARENT AYANT UNE **TENUE ADAPTÉE** , PROCHE DES TOILETTES, ACCOMPAGNE UN ÉLÈVE VOULANT SE RENDRE AUX TOILETTES.

ACCOMPAGNEMENT

- OÙ SONT LES ACCOMPAGNATEURS ?

5. Concrètement : le volet pédagogique

LES PRINCIPES DE L'ACTIVITÉ NATATION

- ACTIONS MOTRICES

- ENTRER

- SE DEPLACER

- S'IMMERGER

ANALYSE DE SITUATIONS

3 élèves à observer (indiquer l'élève en collectif)

- Quelle posture pour l'élève ?
 - Quelle(s) étape(s) franchies ?
 - Comment remédier (le cas échéant)
-

Comportements ...

Lesquels ?

Pourquoi?

UN AMENAGEMENT
....POURQUOI ? QUAND ?





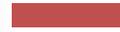
LE GROUPE ENTIER....

QUAND ? POURQUOI ?



Quelques questionnements

- Quel travail avec les encadrants (espace, communication) ?
 - Comment répartir les élèves ?
 - Quel travail en amont avec les parents ?
 - Quel travail en amont avec les élèves ?
 - Quel suivi en classe ?
-



Vos questions?
....si vous en
avez encore!



Le programme d'enseignement de l'école maternelle Bon°25 du 24-06-21

L'école maternelle est bienveillante

3 fondamentaux :

1. Une école qui s'adapte aux jeunes enfants

- Elle accueille les enfants et leurs parents
 - Elle tient compte du développement de l'enfant
 - Elle pratique une évaluation positive
-

2. Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage :

- . Apprendre en jouant
- . Apprendre en s'exerçant

3. Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble.

The image features a light gray background with several realistic water droplets of various sizes scattered in the corners. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance. The text is centered in the middle of the page.

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION
ET A TRÈS BIENTÔT AU BORD DES BASSINS**